

# Le Maroc actuel:

## La relation université/employabilité

ELMORTADA Asmaa, MOKHLIS Ahmed et ELFEZAZI Said

Equipe de Recherche En Génie Industriel, Université Cadi Ayyad-Maroc, EST de Safi,  
[asmaa.elmortada@gmail.com](mailto:asmaa.elmortada@gmail.com), [y\\_mokhlis@yahoo.fr](mailto:y_mokhlis@yahoo.fr), [selfezazi@gmail.com](mailto:selfezazi@gmail.com)

---

### **Résumé**

Depuis l'indépendance, le système d'éducation marocain est l'objet d'une attention soutenue de la part des pouvoirs étatiques que privés vue son rôle primordial dans la restructuration du nouveau Maroc souhaité. Cependant, les perturbations économiques accrues et le développement démographique l'ont marqué profondément. De ce fait, la sécession des mutations vécues remis, continuellement, en cause la qualité de l'enseignement supérieur, notamment son adéquation avec les besoins du marché du travail.

Le souci du présent article est, en premier lieu, de décrire l'évolution des stratégies adoptées par l'université marocaine à travers les temps passés. De l'autre part, nous allons essayer de mettre en relief les retombées des politiques suivies sur le paysage global de l'enseignement supérieur sous la lumière de la culture concurrentielle de l'entreprise, ainsi que le niveau de progrès visé.

### **Mots clés:**

Université, Enseignement supérieur, Formation professionnelle, Système d'éducation, Marché du travail, Emploi, Maroc, Recrutement.

### **Abstract**

Since the independence, the Moroccan education system is the subject of a continuous attention from state and private authorities, because of his key role in the restructuring of the desired new Morocco. However, increased economic disruption and demographic development have a profound impact. Therefore, the secession of experienced mutations recovered, continually questioning the quality of higher education, including its relevance to the needs of the labor market.

The concern of this article is, first, to describe the evolution of the strategies adopted by the Moroccan university through the past. On the other hand, we will try to highlight the impact of policies on the global landscape of higher education in the light of the competitive corporate culture, as well as the desired level of progress.

### **Keywords:**

University, Higher Education, Training, education system, Labour Market, Employment, Morocco, Recruitment.

## **I. Introduction**

L'université est une institution qui acquiert une place particulièrement prestigieuse auprès des citoyens. Elle ne se présente pas seulement comme principale composante du système de l'enseignement supérieur où la création et la reproduction de la culture savante sont quotidiennement pratiquées, mais elle cristallise notamment la vision de la société vers le développement socio-économique souhaité. Fortement sollicitée, elle est en nombres croissants de demandes.

C'est dans ce cadre que le Maroc fait, de plus en plus, de l'éducation une de ses priorités à travers la poursuite d'une double stratégie qui se concentre, d'une part, sur l'augmentation du nombre d'institutions de l'enseignement supérieur pour répondre aux demandes croissantes d'intégration de l'université, tandis qu'elle travaille, de l'autre côté, sur l'adéquation des formations requises avec les besoins du marché du travail.

Un tel contexte nous pousse à s'interroger sur la qualité des formations universitaires marocaines en présence de fréquentes politiques du changement du système éducatif, comme il augmente les inquiétudes vis-à-vis les approches de recrutement des diplômés dont le nombre augmente annuellement.

## **II. l'université marocaine**

### **II.1. Première structuration**

Dès 1958, le gouvernement a pour objectif de former des jeunes capables d'occuper des emplois dans les administrations et les entreprises publiques. Dans le cadre de cette vision, le Ministère de l'éducation s'est fixé, en première étape, deux objectifs majeurs: généraliser l'éducation primaire, et orienter les jeunes vers les différentes disciplines de l'enseignement supérieur qui a été organisé en trois facultés—de lettres, de sciences et de droit - héritières du système du protectorat français. Les études médicales et les études d'ingénieur mises à part.

Ces décisions avaient pour but, à la fois, de réduire les marges de revenu, et former une main d'œuvre qualifiée afin d'assurer la croissance souhaitée. Elles avaient également comme objectif de favoriser les départs des cadres français de la fonction publique ainsi que du secteur privé.

D'autre part, le Maroc s'est engagé à encourager les jeunes à poursuivre leurs études universitaires. En effet, le gouvernement a mis en œuvre le système d'offre des bourses, comme il fournissait des informations concernant les perspectives de carrières intéressantes dans l'administration et les entreprises publiques et parapubliques. L'université est devenue alors une porte sûre vers un emploi prestigieux dans le secteur public. Elle constituait de plus, une voie de forte reconnaissance sociale pour les jeunes issues des classes populaires.

Cependant, dans cette première phase, l'évolution du système de la formation professionnelle est soumise à plusieurs contraintes:celles en relation avec son amélioration globale des points de vues quantitatif et qualitatif, celles liées à la structuration interne de cette formation, eten fin à celles liées à l'emploi et à l'état de l'économie nationale. En effet, le système de formation professionnelle a été caractérisé par l'instabilité au niveau de ses structures vue la séparation

entre l'enseignement technique et la formation professionnelle à partir des années 1970 (1974 : apparition de l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT)).

De ce fait, « le système de la formation professionnelle continue à présenter des insuffisances multiples : dualité, sinon émiettement de la formation selon les départements formateurs, alors que le milieu de l'emploi souffre d'un déséquilibre dans les taux d'encadrement, avec une pénurie manifeste d'agents de maîtrise »

## **II.2. La réforme du système éducatif**

Durant les années quatre-vingt, et sous l'influence d'un certain nombre de difficultés économiques, le gouvernement marocain s'est orienté vers la libéralisation de l'économie en tant que programme d'ajustement structurel. Cette stratégie avait pour but de réorganiser le secteur public (privatiser les sociétés viables et faire disparaître celles non rentables).

Une telle politique, a mis par la suite l'Etat marocain devant un nouveau défi. En effet, la demande croissante en main-d'œuvre hautement qualifiée a guidé les responsables du système éducatif vers l'évolution de la formation opérationnalisée. Ceci s'est présenté, à l'époque, comme solution miraculeuse rapprochant l'enseignement marocain de son environnement socio-économique à travers la canalisation de la pression des demandes de l'éducation, la lutte contre le chômage, la modernisation des entreprises et l'assurance de leur compétitivité.

Dans ce contexte, la réforme du système de la formation professionnelle débutée en 1984, s'est concentré sur la coordination des hiérarchies de qualification, l'augmentation des nombres de jeunes accueillis par les institutions éducatives, ainsi que l'adéquation de la formation fournie avec les besoins du marché du travail.

Une deuxième remarquable feuille de route des réformes de l'éducation marocaine est celle édictée en 1999. Il s'agit de la Charte nationale d'éducation et de formation. Dans le cadre de celle-ci, il est mis en œuvre un programme de changement du système éducatif marocain à travers:

- **La convergence vers le système européen LMD**

Basé sur des programmes d'études modulaires, le système pédagogique LMD (Licence-Master-Doctorat) a été instauré au Maroc en 2003-2004 avec l'appui de la France et dans une courte durée. A l'instar du LMD européen, le semestre est validé lorsque les modules le constituant le sont. Le diplôme est alors acquis après validation de tous les semestres. Toutefois, à la différence du LMD européen, le Maroc n'a pas adopté le même aspect du système de validation des crédits (équivalents horaires) capitalisables et transférables, par contre il s'est orienté vers la favorisation de passerelles entre les institutions de formation, à savoir entre les centres de l'OFPPT et les facultés.

- **la réforme de la gouvernance en faveur de l'autonomie des universités**

Jusqu'en 2009, l'université marocaine ne jouit que peu d'autonomie vis-à-vis sa propre gestion, ainsi même les présidents d'universités n'ont pas l'autorisation de poursuivre des stratégies spécifiquement adaptées à leurs institutions que dans une marge de manœuvre limitée. Par conséquent, les facultés devenaient des établissements isolées et peu motivées pour réaliser les objectifs majeurs de l'université.

En conséquence, en réaction à cette situation, le Maroc a suivi une nouvelle stratégie, il s'agit de la mise en place du Programme d'urgence édictée en 2009, dont le résultat principal est l'assurance

de l'autonomie de l'université. De ce fait, chaque université est libre en la gestion de la subvention globale du ministère des finances qui lui est offerte pour atteindre ses objectifs contractuellement déterminés.

- **La diversification de la formation à travers le développement de l'enseignement privé**

La politique entamée par l'Etat marocain, et dont le but à atteindre est la réduction des déficits public a conduit à une baisse de dépenses consacrées à l'éducation. Notamment avec l'augmentation croissante des nombres annuels des bacheliers (augmentation de plus de 30 % en 2010 + risque de se poursuivre de 9 à 10% par an, d'ici 2015), cette politique a affecté alors la qualité de l'enseignement au sein des universités publiques, d'où le relais est cédé par la suite au secteur privé pour le développement de l'emploi et d'écoles privées. Ainsi en 2011, le ministère de l'éducation nationale a reçu une dizaine de demandes d'appellation « université privée ».

### III. Le paysage marocain de l'enseignement supérieur actuel

- **Résultat de la structuration LMD implantée**

Suite aux politiques de réforme adoptées par le gouvernement, notamment celle initiée en 1999, la structure universitaire marocaine compte (en particulière adéquation avec le plan d'Emergence lancé fin 2005) « 14 universités implantées dans 17 villes et constituées de 74 établissements, en plus d'une soixantaine d'écoles de formation de cadres et d'une centaine d'institutions supérieures privées »<sup>1</sup>

Cependant, une étude menée sur la formation et l'emploi au Maroc en 2011, confirme que les formations implantées (dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur sous forme de système LMD) « demeurent des « niches » dont les programmes ont été le plus souvent adaptés de diplômes préexistants, avec une consultation limitée des professionnels. »<sup>2</sup>. D'autre côté, la même étude prévoit la disparition, à court ou moyen terme, d'un certain nombre de cursus de licence et de master professionnels par manque d'étudiants, faute de réelle insertion professionnelle.

- **Au niveau de la formation professionnelle**

La formation professionnelle s'est distinguée en cinq niveaux :

Formation	Durée	Accès	Effectifs %	Part en alternance	Evolution effectifs	Taux d'insertion
Tech. spécialisé	2 ans	Bac	22 %	49 %	↗	70%
Technicien	2 ans	Terminale	28 %	46 %	↗	63%
Qualification	1 à 3 ans	Fin collège	24 %	33 %	→	59%
Spécialisation	1 à 2 ans	Collège	13 %	43 %	↘	65%
Apprentissage	1 à 2 ans	Fin collège	13 %	13 %	→	n.c.*

**Tableau 1: niveaux de la formation professionnelle au Maroc : données 2011**

<sup>1</sup>SOUALI Mohamed, « Le Maroc »

<sup>2</sup>Jean-Christophe Maurin, et Thomas Melonio, « Formation et emploi au Maroc: Etat des lieux et recommandations »

\* n.c : Données non communiquées

La gouvernance de la formation professionnelle est ainsi comme suit :

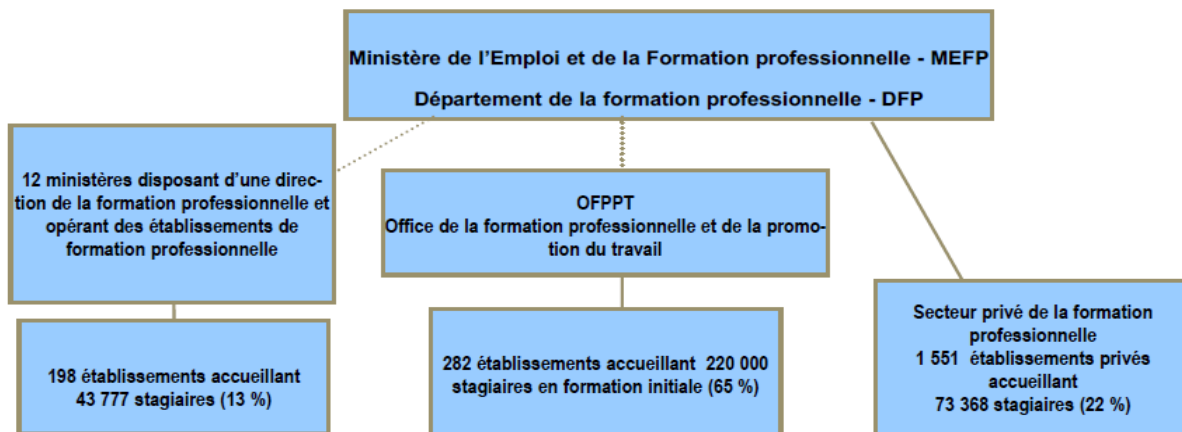


Figure 1: Gouvernance de la formation professionnelle au Maroc

En dépit des efforts menés par les différents acteurs marocains (Etat, régions, employeurs, syndicats, secteurs, entreprises, etc.), ce dispositif demeure perfectible en absence de définition claire de ses finalités, et en dominance du secteur privé qui assure plus de 80% des prestations face à celles assurées par le secteur public, notamment l'OFPPT, dont la contribution ne dépasse pas 20%.

- **L'enseignement supérieur privé**

L'enseignement supérieur privé s'est rapidement développé en créant une grande dispersion et une haute hétérogénéité en termes du nombre de formations octroyées qu'en termes de qualité. A titre d'exemple, en 2010 on recensait à l'environ de 200 filières supérieures privées.

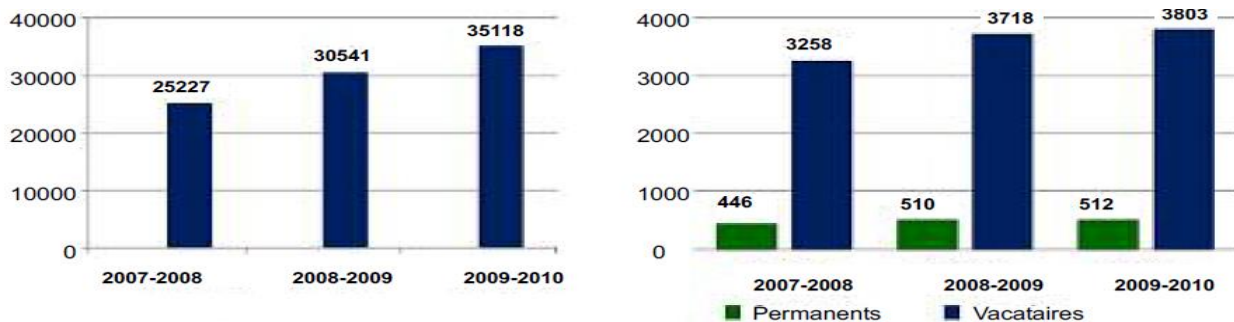


Figure 2: Evolution des effectifs des inscrits et des enseignants en secteur privé de 2007 à 2010

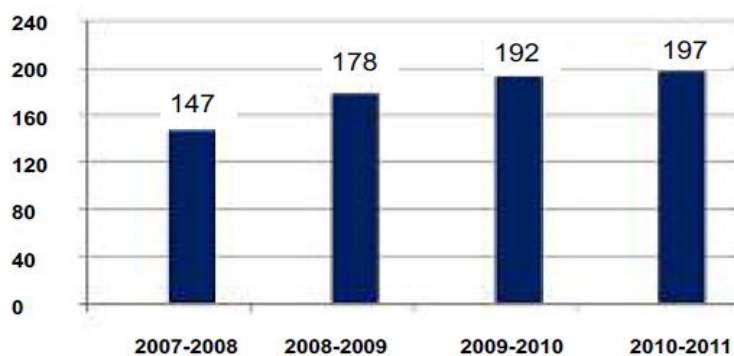


Figure 3: Etablissements privés d'enseignement supérieur, de 2007 à 2011

- **La recherche scientifique**

S'il paraît évident que l'université privée ne peut pas investir dans la qualité avec une vision globale, ni disposer des équipements nécessaires tels qu'un laboratoire de recherches, une grande bibliothèque, etc. L'université étatique marocaine n'est plus en situation remarquablement distinguée. En effet, une étude menée déclare que la dégradation de l'enseignement dans le monde arabe est due à la poursuite d'une stratégie de rappel de la culture savante et non pas de la produire, à la modestie du financement favorisant la recherche scientifique en faible conscience de son importance, ainsi qu'à l'immigration des cerveaux vers des pays plus encourageant.

Les pays développés consacrent une partie importante au financement de la recherche scientifique. Les Etats Unies, par exemple, en réserve 35% du financement mondial globale, Israël 4,7%, tandis qu'il ne dépasse pas 0,01% dans le monde arabe tout entier. Par conséquent, les Arabes consacrent annuellement 535 millions de dollars à la recherche scientifique, alors que s'est élevé à 9 milliards de dollars à Israël en 2008 seulement. C'est la raison pour laquelle, la contribution des universités arabes dans le développement mondial à travers la recherche scientifique ne dépasse pas 1% (face à 35% en Amérique, 24% au Japon, 6% à Israël, et 3% en Europe). Ceci est justifié aussi par le nombre des chercheurs dans les pays développés qui s'élève à 5000 chercheurs parmi chaque million d'habitants, alors que ce nombre est de l'ordre de 318 chercheurs par million d'habitants dans les pays arabes. De ce fait, les mémoires de recherches présentées par les universités arabes ne dépassent pas 0,0003 % de l'ensemble des recherches mondiales. Oui 0,0003 %.

L'immigration des cerveaux constitue d'avantage une vraie menace. 31% des immigrants sont d'origines arabes, dont 50% sont des médecins, et 32% d'ingénieurs. En outre 54% des étudiants arabes à l'étranger décident de ne pas revenir à leurs pays d'origines comme sorte de recherche d'un environnement plus démocratique et facilitant la recherche scientifique.

Dans un tel contexte, notamment dans un environnement arabe réuni, qui n'octroie pas plus de 0,01% de ses moyens financiers à la recherche scientifique, reste au lecteur du présent article la liberté totale d'imaginer, d'une part, la situation de l'université marocaine toute seule au sein de cet environnement stérile par rapport aux autres pôles de recherche mondiale. De l'autre côté, il est à ce même lecteur à contempler dans les efforts menés afin de réussir un travail de recherche établi par un doctorant marocain.

#### **IV. Les retombés sur le marché d'emploi**

- **Au niveau de l'enseignement supérieur universitaire**

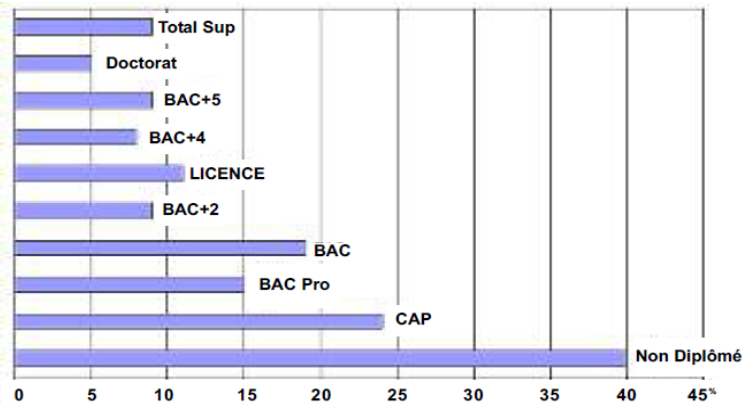
20 années n'ont pas pu former un obstacle devant la réalisation de "la prédiction" faite. En d'autres termes, les experts de la Banque Mondiale (rapport de 1995) confirmaient, dans le cadre de la stratégie et des visions adoptées à l'époque, que les jeunes diplômés marocains risquent de continuer à courir de graves difficultés d'insertion professionnelle liées à la dévalorisation du diplôme universitaire. « Cette catégorie de main d'œuvre va faire face à un allongement de sa durée de recherche d'emploi. Certains risquent d'accepter des emplois précaires ou temporaires (emplois d'attente ou de petits boulots alimentaires). D'autres pourraient s'éloigner progressivement de l'emploi.»<sup>3</sup>

---

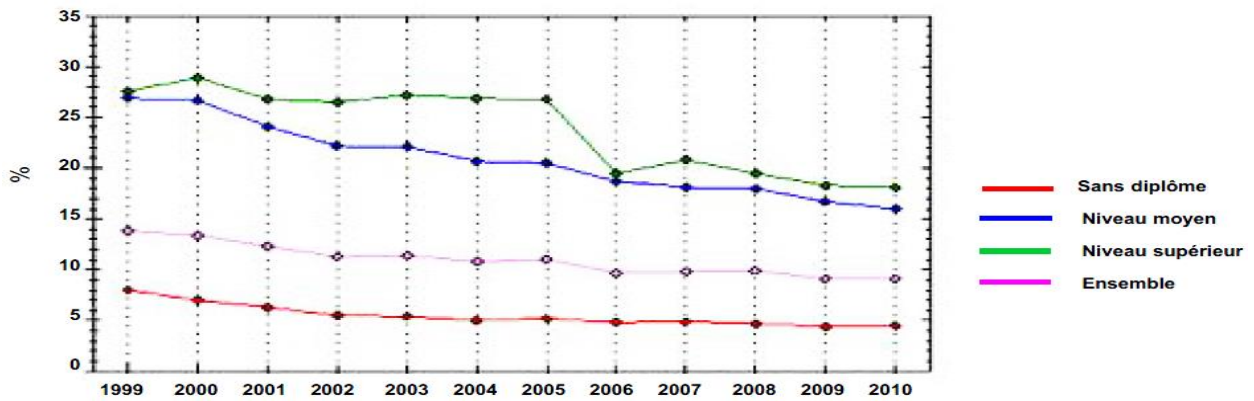
<sup>3</sup>BUNEL Matthieu et LENOIR Magali, « Le réseau social des diplômés marocains: une garantie pour l'emploi mais pas pour le salaire»

Aujourd'hui en 2014, la situation est de tant de plus en plus accrue. Si la poursuite des études devrait normalement protéger efficacement du risque de chômage et de précarité, comme le cas en France par exemple:

**Figure 4: Taux de chômage en France 20104**



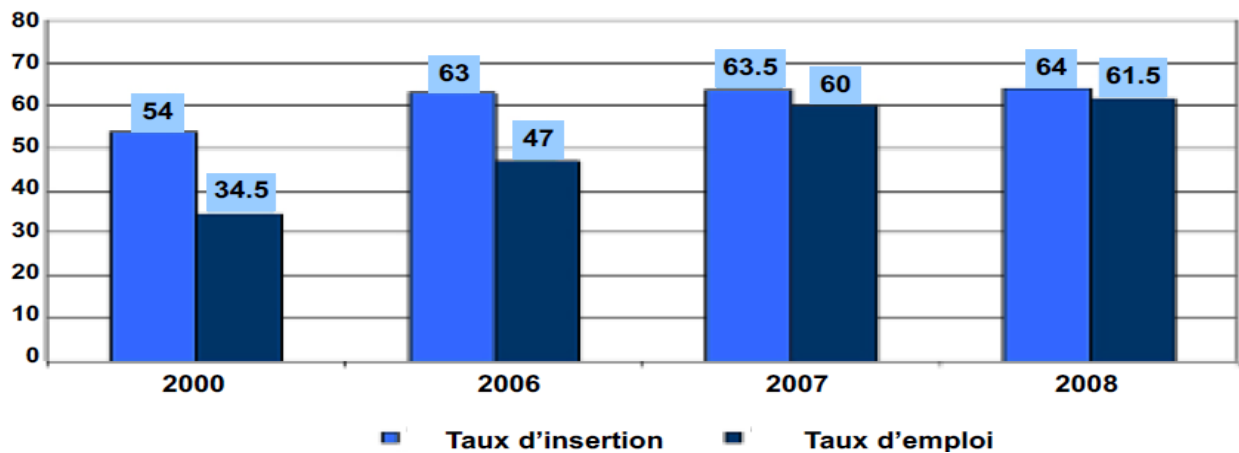
La situation au Maroc est inversée. De manière générale, le chômage frappe particulièrement les actifs dotés d'un niveau scolaire élevé, et se caractérise d'une durée relativement étendue:



**Figure 5: Taux de chômage (annuel) selon le niveau de diplôme, au Maroc, de 1999 à 2010 (en %)**

- **Au niveau de la formation professionnelle**

A la différence de l'insertion des diplômés des facultés, les lauréats de la formation professionnelle font l'objet d'un suivi détaillé. En effet, la politique de suivi adoptée depuis 2006 continue à donner de bons résultats, la figure suivante en représente un exemple :



**Figure 6: Evolution du taux d'emploi et d'insertion au Maroc de 2000 à 2008**

<sup>4</sup>Résultats de l'enquête Génération 2007

## V. Conclusion

Selon les lauréats de la formation professionnelle au Maroc, leur chômage est due principalement à la rareté de postes disponibles (66,6%), suivi de l'insuffisance du salaire proposé, aux mauvaises conditions de travail, au manque d'expérience demandée, à la non adéquation de la formation retenue avec les besoins des postes trouvés, ou encore au manque de méthodologie de recherche d'emploi.

En parlant de l'enseignement universitaire supérieur, s'ajoutent aux facteurs déjà cités (ceux liés à la formation professionnelle), la mauvaise orientation des bacheliers visant à remplir des places où lieu d'être basée sur une vision de développement bien calculée, il vient ensuite l'absence de coordination avec les composantes économiques à l'instar des politiques de recrutements adoptées par les pays développés (Le Japon, L'Allemagne...).

En termes de récapitulation, la relation Université-Entreprise doit être remise en cause dans une mesure sérieusement perfectible. Notamment que « les données disponibles sur le chômage au Maroc doivent être lues avec beaucoup de précautions. En effet, le taux de chômage est particulièrement peu signifiant dans une économie où le secteur informel est important, où le travail domestique est encore très répandu et où l'inactivité en âge de travailler, qu'elle soit choisie ou subie, est encore très fréquente. »<sup>5</sup>

## VI. Bibliographie

Jean-Christophe Maurin, et Thomas Melonio, « Formation et emploi au Maroc: Etat des lieux et recommandations», (Septembre 2011), sur <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Documents-de-travail/116-document-travail.pdf>, consulté le 23/05/2014 à 10:40, (Jean-Christophe Maurin est membre de la division Education et Formation professionnelle, alors que Thomas Melonio est membre du département de la Recherche, AFD(Agence Française de Développement)).

BUNEL Matthieu et LENOIR Magali, « Le réseau social des diplômés marocains: une garantie pour l'emploi mais pas pour le salaire», sur <http://www.aed.auf.org/IMG/pdf/M.Lenoir.pdf>, consulté le 23/05/2014 à 10:42.

SOUALI Mohamed, « Le Maroc», sur <http://books.openedition.org/ifpo/767?lang=fr>, consulté le 23/05/2014 à 10 : 39.

Organisation tunisienne du travail à l'Ecole nationale des ingénieurs en Tunisie (Ott-Enit), «Niveau de l'enseignement et son financement dans le monde arabe», sur <https://www.facebook.com/photo.php?v=451482208315298>, consulté le 23/05/2014 à 19:08.

---

<sup>5</sup>Jean-Christophe Maurin, et Thomas Melonio, « Formation et emploi au Maroc: Etat des lieux et recommandations»